

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 19h au lieu ordinaire des sessions, lundi le onzième jour de décembre deux-mille-dix-sept, les élus étant tous présents renoncent à l'avis de convocation de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 17-155

AUTORISATION DE SIGNATURE DE BAIL DE LOCATION EN FAVEUR DE SOUDURE RJ inc

ATTENDU QUE la cie Soudure RJ désire s'installer dans le bâtiment industriel du 210 rue du Moulin;
ATTENDU QU'après soumission de conditions, un bail de location a été préparé par notre firme conseil Monty Sylvestre;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le bail de location prévoyant obligations et option d'achat pour le 210 rue du Moulin, en faveur de Soudure RJ inc.

ADOPTÉE

Rés. 17-156

DON CONSTELLATION 0-5 ANS

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de défrayer le coût des livres pour les 0 À 12 ans à insérer dans les paniers de Noël pour les enfants de Courcelles.

ADOPTÉE

Rés. 17-157

INDEXATION RÉMUNÉRATIONS & SALAIRES POUR 2018

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE pour 2018 le salaire des employés temps régulier cumulant plus de un an d'ancienneté, soit également augmenté de 2% excluant les employés à contrat et le directeur des travaux publics qui a vu son salaire ajusté par la résolution no 16-170.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : André Drouin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.